Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Houssay - Tome II

Houssay, c^on^ et arrond. de *Château-Gontier* (11 kil. N.), à 22 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia Sancti Hylarii de Housseyo, v. 1150 (Bibl. nat., lat. 5.441/1, f. 473). — *Ecclesia de Hoxeio,* v. 1150 (Arch. d'Indre-et-Loire, H. 378, f. 105). — *Dedi … ecclesiam sancti Hilarii de Huseio,* vers 1150 (Arch. de la S., H. 44, n° 6). — *R. de Husseto,* XII^e^ s. (Bibl. nat., lat. 5.441/1, f. 467). — *Villicaria de Hosseio,* 1239 (Hist. de Sablé, p. 349). — *Parrochia de Houssaio, in decanatu de Lavalle,* 1316 (Bibl. du Mans, mss. 244, f. 303). — *Parrochia de Husseio,* 1292 (Tit. de Clermont). — *La frarie de Houssay,* 1356 (Bibl. de Laval, mss., n° 10.893, f. 24). — *La ville et vairie de Houssay,* 1401 (Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. XI, p. 325). — L'étymologie est évidemment *huxus,* houx.

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens coupés par de nombreux pointements et filons de diabase, de porphyrite et de microgranulite. Graviers pliocènes largement répandus sur les hauteurs. » D.-P. Œ.

Le plateau peu accidenté qui forme la partie O. du territoire s'élève à une altitude moyenne de 100 m., pour s'affaisser brusquement à l'E. jusqu'au niveau de la Mayenne (30 m.), formant une vallée escarpée par endroits, aux pentes plus douces ailleurs, mais qui présente partout des aspects riants et variés. Le ruisseau de la Boirie au N., celui de Polié au S., s'en vont à la Mayenne de l'O. à l'E. — Outre la route de Château-Gontier à Laval déjà indiquée par Jaillot, il en existait une autre plus ancienne suivant le tracé actuel de la route de Nuillé. Le port de la Vallette avec deux moulins figure sur la carte de Jaillot. Un beau pont y sert aujourd'hui au passage de la route départementale de Villiers à la Guerche, qui avec d'autres chemins relie le bourg à Villiers (5 kil. E.) ; Saint-Sulpice (2 kil. S.-E.) ; Loigné (5 kil. S.) ; Saint-Gault (4 kil. O.-S.-O.) ; Quelaines (5.500 m. O.) ; Nuillé-sur-Vicoin (9 kil. N.-O.) ; Origné (5 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1839 par M. Declaye, 1.435 hect. — « Fonds médiocre, dit Miroménil (1696), comprenant 1.627 arpents, savoir : 729 en terres labourables, 500 en pâture, 173 en prés, 93 en bois, 244 en landes et terres ingrates, 85 en vignes ; 12 métairies ». Les principaux clos de vigne étaient ceux des Certainières, des Rouaudières, de la Baudonnière, des Fourneaux, de Joué et celui de la Croix à l'abbé de Clermont. « On cultive du froment qui ne vaut pas mieux que le seigle, de l'avoine et du bled noir » (Mémoire du XVIII^e^ s.).

Poste de gabelle

Poste de gabelle, commandé par un capitaine, 1714.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 38, de 1600 à 1610 ; — 52, de 1700 à 1710. — 181 feux en 1688 ; — 175 feux en 1696 ; — 185 feux en 1700 ; — 165 feux en 1715 ; — 800 hab. en 1726 ; — 185 feux en 1732 ; — 218 feux en

1766 ; — 800 communiants en 1780 ; — 1.044 hab. en 1796 ; — 581 hab. en 1803, non compris Origné ; — 1.009 hab. en 1821, 1831 ; — 1.024 hab. en 1841 ; — 1.013 hab. en 1851 ; — 1.032 hab. en 1861 ; — 756 hab. en 1871, diminution causée par l'érection d'Origné en commune ; — 691 hab. en 1881 ; — 674 hab. en 1891 ; — 675 hab. en 1898, dont 225 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 70 villages, fermes, closeries ou écarts. — On comptait 77 fermes en 1843. En dépendent : Vesins, 20 hab. ; le Pressoir, 32 hab.

Bureau de poste de Château-Gontier. — *Perception* de Loigné.

Assemblée, foire et marché

Assemblée, le jour de l'Ascension.

Foire ancienne, la vigile et jour de Sainte-Anne, mentionnée dans l'aveu de 1642.

Une maison, dite les halles de Houssay, fut acquise, 1524, par Guillaume Dupont. — Le *marché* de denrées établi en 1859, est supprimé.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, avec Origné pour succursale, anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Laval ; — de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire de Château-Gontier et de Laval, du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier et du canton de Quelaines en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Château-Gontier. — Vicariat fondé par décret du 16 mars 1819.

L'*église,* dédiée à saint Hilaire, avait, outre le grand autel reconstruit en vertu d'un legs de 600 ℔ fait en 1708 par Jacques Bossard, un autel de la Vierge (1571) et un autre de Saint-Louis (1646). Mais ces autels étaient placés à l'entrée du chœur, sans chapelles pour les recevoir. Le chœur, un peu plus étroit que la nef, était par une disposition rare surmonté de la tour et de la flèche. Contre le mur du fond s'appliquait le maître-autel orné d'un tableau de la Résurrection qui méritait d'être conservé. Les ouvertures étaient généralement romanes. S'y desservaient : la chapelle de Vaujuas ou des Toucherons, fondée le 18 août 1501 par Guy Toucheron, prêtre, seigneur de Vaujuas, qui lègue entre autres « une maison au bourg, à trois cheminées, sur le chemin de la Perrigne au cimetière » ; ce bénéfice fut réuni au XVIII^{e} s. à la sacristie ; — la prestimonie fondée en 1515 par Lucas Courtin, prêtre ; — la chapelle de la Gendronnière, fondée en 1543 pour être desservie dans les églises de la Bazouge-de-Chemeré et de Houssay.

Une très ancienne confrérie de N.-D., signalée dès 1356 et depuis à toutes les époques jusqu'en 1700, était éteinte en 1726. On mentionne celle de Sainte-Anne en 1659.

L'église neuve, de style ogival, construite de 1869 à 1873, dans la place et l'orientation de l'ancienne, sur plans de M. Lemesle (devis 55.000 fr.), a été consacrée le 9 octobre 1877. La flèche est en pierre blanche, l'ensemble léger et très éclairé. On a conservé de l'ancien édifice la belle et curieuse inscription du curé Hémery.

Le Paige et après lui Davelu parlent d'une chapelle de la Cormière ou de la Cornuère, où le chapelain faisait les fonctions curiales « pour les habitants du canton composé de plusieurs villages ». Ce nom est absolument inconnu et ne peut désigner que la chapelle autrefois priorale, maintenant paroissiale, d'Origné.

Cure à la présentation de l'abbé de Marmoutiers. Le domaine de la Vieuville relevant de Laval faisait partie du temporel dès 1407.

Curés : *Mathieu,* prêtre de Houssay, fait un accord avec les moines de Marmoutiers au sujet des dîmes, 1144-1187. — Michel *Lemonnayer* rend aveu à Laval, 1407, † avant 1429. — Guillaume Bloilin, prêtre, desservant la cure, est condamné à 3 écus d'amende, pour sortilèges, 1422. — Guillaume *Lebaudreyer,* notaire et secrétaire du roi, pourvu par décès de Michel Lemonnayer, est maintenu par sentence du parlement, du 2 août 1429, contre Pierre Quoquet qui depuis un an s'était emparé de la cure sans titre légitime. — Jean *Hémery,* né à Neutvillé, curé, 1444, a laissé dans sa paroisse un souvenir que rappelle une inscription encastrée autrefois dans le mur du clocher et conservée dans la nouvelle église. Protonotaire et collecteur du pape, conseiller de Charles VII, prévôt de Saint-Épain, abbé de Saint-Jean de Poitiers, il mourut à Château-Gontier, le 3 janvier 1463, léguant à son église la terre de Poillé (Houssay) et au chapitre du Mans sa *Bible* et sa *Légende Dorée.* — Ambroise *Hémery,* 1529, 1534. — Jean d'*Anthenaise,* fils d'Émery d'A. et de Jeanne de la Chapelle, décédé en la Cour du Port-Joulain, novembre 1557. — Charles *Lemeignan,* septuagénaire, chanoine du Mans, se démet, 1567. — Jean *Lavie,* du diocèse de Séez, octobre 1567, permute, 1568. — Guillaume *Patry,* curé de Saint-Étienne et de Saint-Remi de Sillé-le-Guillaume, 3 mars 1568, résigne ensuite. — Jean *Guychard,* du diocèse de Séez, juillet 1568, permute la même année. — Nicolas *Crestot,* docteur en droit, curé de Saint-Léger, 15 décembre 1568, démissionne, 1590. — Olivier *Leblanc,* juillet 1590, permute en 1591. — Jacques *Moreau,* titulaire de l'une des chapelles de Saint-Martin, en l'église du Mans, 29 novembre 1591, résigne, 1598. — Ambroise *Verger,* du diocèse du Mans, octobre 1598, se démet, 1606. — Jean *Verger,* gradué, curé de Saint-Sulpice, octobre 1606, a pour compétiteur Mathurin Louet, maître ès arts, du diocèse d'Avranches, qui résigne ses droits à Marc de la Croix, maître ès arts, du diocèse d'Angers, chanoine de Tours. — Jean *Nigleau,* 1616, inhumé en l'église le 20 février 1621. — Jacques *Dandelles,* aumônier de la comtesse de Soissons, 1624, résigne et meurt, 1651. — Pierre *Bellouin,* du diocèse d'Angers, 31 décembre 1651, maintenu contre Mathurin Verger, curé de Saint-Sulpice, résignataire du précédent et qualifié encore curé de Houssay en 1652, † 1661. — Charles du *Marchand,* du diocèse de Poitiers, 8 juin 1661. — Henri *Geré,* 1671. En 1676 les habitants assignent les chanoines du Mans « en opposition aux procédures faites contre le curé » accusé d'avoir violé la clôture du cimetière pour agrandir son jardin. — René *Foucquet,* du diocèse du Mans, pourvu par décès le 22 mai 1677, résigne, 1678. — Christophe *Carradeux,* du diocèse d'Angers, mars 1678, † 1693. — Jean de *Meaulne,* demeurant au Plessis-Bardoulais (Chailland), 4 avril 1693, permute, 1696. — Pierre du *Mesnil-Adélée,* du diocèse de Coutances, chapelain du Bois-Ragot et de Poillé, 10 décembre 1696, permute, 1697. — Jean *Noyer,* chapelain de la Bouvelière et de Montchevrier (Nuillé-sur-Vicoin), 21 novembre 1697, † 1708. — René *Herbelin,* curé d'Azé, mai 1708, permute à Azé où il demeure, 1709. — Jacques *Moreau,* de l'Oratoire d'Angers, maître ès arts, chapelain de N.-D. ou le Pasquier-Pèlerin en Juigné-sur-Loire, 29 août 1709, † 1731. — Alexandre *Guermont,* maître ès arts d'Angers, chanoine de Saint-Just de Château-Gontier, 13 octobre 1731, adresse, 1747, à l'intendant de Tours une requête pour faire dégrever sa paroisse plus surchargée que les paroisses voisines pour les travaux de la route de Laval à Craon, bien qu'elle en soit éloignée de trois lieues, résigne, 1761. — Louis *Menochet,* vicaire de Nuillé-sur-Vicoin, 17 avril 1761, « bon curé, instruit » (note de l'évêché en 1778), se démet le 26 novembre 1781. — Nicolas *Menochet,* neveu et vicaire du précédent. « Prêtre doux, honnête et appliqué, d'un extérieur prévenant » (note de l'évêché en 1782), installé le 10 mars 1782, était né à Coulonche (Orne), le 22 avril 1749. Il prêta, le 18 mars 1791, un serment restrictif mais parfaitement catholique, et accentua encore son opposition au schisme en écrivant, le 16 avril suivant, au procureur du district qu'il ne pouvait reconnaître l'autorité de l'évêque nouvellement élu. Obligé de quitter sa paroisse, en octobre 1792, il fut interné à Patience et trouva moyen de s'évader avant le départ pour Rambouillet. Le curé de Houssay revint aussitôt évangéliser sa paroisse et les environs, notamment Villiers-Charlemagne, et mourut, 1813, vicaire de son frère Philippe-Pierre M. — M. Pitet, vicaire, se cacha dans les paroisse voisines, le plus souvent à Nuillé-sur-Vicoin, et mourut en 1795.

Parmi les sept intrus nommés à Houssay, la plupart refusèrent ou ne firent qu'un très court séjour, entre autres

Jean-Baptiste-Paul Thoreau-Maisonneuve qui, à la fin d'octobre 1792, passa à Argentré où par erreur il est inscrit sous le nom de Peschard. En l'an VI, le citoyen Thoreau était commissaire du gouvernement près le canton de Fromentières.

Philippe-Pierre *Menochet* (V. ce nom), 1803-1827. — Henri *Pilleur,* 1827-1829. — *Chauvigné,* 1830-1835. — Jean *Trouvé,* 1835-1844. — Victor *Trouvé,* 1844-1893. — Auguste-Marie-Victor *Outin,* 1893, † 1896. — Paul *Guérin,* 1896-1899. — Jules *Jouin,* 1899.

Le *presbytère,* « près de l'église et assez malpropre », dit Davelu, fut incendié pendant la Révolution et réparé en 1808. (Dépenses, 3.158 fr.). Entre le presbytère et la ferme de l'Abbaye qui en dépend existe une sorte de souterrain d'environ 30 m. de longueur.

Le *cimetière,* contigu à l'église, a été transféré en 1830, à 40 m. de la route de Villiers.

Écoles

Écoles. — Les habitants assemblés en 1740 choisissent pour prêtre sacristain Julien Prieur et lui assurent, avec la jouissance du bénéfice des Toucherons, un boisseau de seigle par métairie à condition qu'il fera le catéchisme et sans doute l'école en la manière accoutumée. — L'école des filles, bâtie aux frais de M. Victor Trouvé, en 1856, est tenue par les sœurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen. — *École* des garçons, laïque ; on y construit une classe neuve.

Bureau de charité

Bureau de charité d'un revenu de 190 fr.

Féodalité

Féodalité. — Au mois de septembre 1239, Jean de Toucy et Emma de Laval, sa femme, en dotant Avoise de Montmorency, épouse de Jacques de Château-Gontier, lui assurent tous leurs droits de voirie sur le bourg et la paroisse de Houssay, et tout le fief et domaine qu'ils y possédaient. Le partage de la mouvance féodale de la paroisse entre Guy XII, baron de Laval, et Pierre d'Alençon, baron de Château-Gontier, fut encore, le 29 mai 1401, l'objet d'une transaction intéressante. Au sire de Laval sont attribués « tant les domaines et féages que tiennent illec (de Guy de Laval), soubz messire Robin d'Averton et messire Guy de Ballée, chevaliers, la dame de Remefort, le sire de Quelaines, Jehan de la Lande et le sieur de Tubœuf, comme autres choses estant en ladite ville et vairie de Houssay. » Pierre d'Alençon n'avait de juridiction que sur une maison sise près de l'église, au fief de Pierre de Quatrebarbes. Mais « à nous, ajoute-t-il, comme voyer de la Billonnière (Quelaines), demeure le four à ban de ladite ville de Houssay, nos debvoirs ou rentes appelés oyseaux et le droit de taille, et ajuster mesures au dedans des grans chemins de ladite ville pour les y bailler aux demeurans. » Les délinquants avaient leurs huistirés des gonds et posés en travers des huisseries et comparaissaient en cour de Château-Gontier. Ce partage fit loi dans la suite : le seigneur de la Rongère reportait ses fiefs à Laval, celui de Quelaines à Château-Gontier. — Aux siècles suivants, le droit de fondateur de l'église était, malgré les prétentions du seigneur de Coges, annexé à la seigneurie du Grand-Val (V. ce nom).

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de noms anciens : Nuillé, Poillé, Chasnay, Vieuville, Vesins, Montlevain, Vaujuas, Soulioche, Courcelles. — Des cercueils en calcaire coquillier ont été trouvés dans les fondations de la nouvelle

église. — Vers 1150, Guillaume de Passavant donna l'église à Marmoutiers, avec deux tiers des dîmes en blé et en vin au-delà du ruisseau de Gouesse, autant sur les prémices de toute la paroisse et sur les oblations des cinq fêtes annuelles y compris celle du patron, saint Hilaire. Le curé, qui n'avait qu'un tiers, devait encore payer les droits synodaux de Pâques à l'église du Mans, et les procurations de l'archidiacre et du doyen pour lui et pour le prieuré d'Origné.

En 1789, les habitants demandent que les dîmes des gros décimateurs soient affectées au soulagement des pauvres, « veu que le curé ne peut lui seul les soulager n'ayant qu'un tiers des dîmes de la paroisse. » — Le 19 avril 1792, cent cinquante individus armés de fusils et de sabres envahissent le bourg malgré l'opposition du maire, saccagent l'église, mutilent les armoiries, clouent les portes et, sous peine de pillage, défendent de les rouvrir. — La paroisse, limitrophe de Quelaines, obéit tout entière à *Jambe-d'Argent* qui, le vendredi-saint 3 avril 1795, attaque et arrête un convoi que les Bleus voulaient enlever au mépris des conventions. « Les Chouans nous ont tué bien du monde et pris trente-huit chevaux, » écrit-on de Laval, le 8 avril. — Le 5 septembre 1799, les Chouans brûlent les archives de la mairie et en emportent le cachet.

Maires

Maires : Jean *Chartier,* procureur syndic, 1789. — René *Landais,* 1791. — *Meignan,* an II. — Louis *Serru,* 1798. — *Trochon d'Erbrée,* an VIII, an XII. — Jacques *Briquet,* 1808, 1813. — Julien *Potier,* 1813, 1817. — *Foucault des Bigottières,* 1821, 1830. — Louis-Julien *Salliot,* 1832, 1840. — François *Paillard-Mérolle,* 1843. — Charles *Foucault des Bigottières,* 1850. — René *Landais,* 1853, 1857. — Gaspard *Serru,* 1857, 1870. — Charles de *Foucault,* 1870, 1876. — Henri *Salliot,* 1876-1900.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1589. — Arch. nat., P. 337/2, 358/2 ; F/1b, II, Mayenne, 2. — Arch. de la M., G. 40 ; B. 32, 98, 103, 479, 566, 640, 2.889. — Arch. de la S., fds. munic., 835. — Arch. d'Indre-et-L., C. 176. — Arch. du chap. du Mans, B. 13. — Lib. fund., t. II, p. 415. — *Comm. hist. de la M.,* t. III, p. 137 ; t. IV, p. 63. — *Rev. du Maine,* t. I, p. 647 ; t. XXIII, p. 232. — Bib. de Laval, mss, n° 512. — Bibl. nat., lat. 5.444, f. 507. — Cab. de la Beauluère, *Recherches mss.,* t. VII, p. 386 ; t. XI, p. 319. — Comte Bertrand de Broussillon, *Maison de Laval,* t. II, p. 373. — Généal. de Quatrebarbes. — M. Salliot, maire de Houssay, notes mss.

Localités

Pour les localités, v. les art. : la *Bonnière, Chasnay, Chouanouse, la Corbinière, Poillé, le Val,* etc.